

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01720

Numéro SIREN : 514 387 141

Nom ou dénomination : 9 A CLIMBING

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/012597

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE

Date : 01/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/012597**
n° de gestion : **2012B01720**
n° SIREN : **514 387 141 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 01/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

9 A CLIMBING - Sté par actions simplifiée
180 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-3801/T-DEPOT-
ACTE/I-1539652

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	52 004	52 004		22 831	22 831	100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	19 761	8 494	11 267	15 958	4 691	29.39
	Fonds commercial (1)	2 000		2 000	2 000		
	Autres immobilisations incorporelles	285		285	285		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	58 932	29 266	29 666	25 747	3 919	15.22
	Autres immobilisations corporelles	52 070	17 943	34 127	2 484	31 643	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 009		2 009	2 009		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 585		3 585	1 200	2 385	198.73
Total II		190 646	107 708	82 938	72 514	10 424	14.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	258 599		258 599	188 788	69 811	36.98
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	85 561		85 561	134 799	49 238	36.53
	Marchandises	145 434		145 434	103 329	42 105	40.75
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	364 932	1 477	363 455	221 762	141 693	63.89
	Autres créances	78 912		78 912	62 526	16 386	26.21
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	350 160		350 160	450 160	100 000	22.21
	Disponibilités	61 739		61 739	104 854	43 115	41.12
	Charges constatées d'avance (3)	3 927		3 927	57 691	53 764	93.19
	Total III	1 349 265	1 477	1 347 787	1 323 909	23 879	1.80
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 539 911	109 185	1 430 726	1 396 423	34 303	2.46

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 585

certifié conforme à l'original
Jusem

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 70 807)	70 807	70 807		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	140 491	140 491		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 081	6 000	1 081	18.01
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	325 610	264 860	60 750	22.94
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	36 046	61 830	25 784	41.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	580 035	543 988	36 046	6.63
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques		354	354	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		354	354	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	199 990	199 990		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	352 947	407 834	54 887	13.46
	Concours bancaires courants	975	1 015	40	3.95
	Emprunts et dettes financières diverses	30 000		30 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 903	140 116	8 787	6.27
	Dettes fiscales et sociales	93 037	97 149	4 112	4.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 838	5 976	18 862	315.61
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	850 691	852 080	1 390	0.16
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 430 726	1 396 423	34 303	2.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

579 711 518 454

Société 9A CLIMBING

180 B^D DE LA CHARAVINES
DOMAINE DE LA BRUNERIE
38500 VOIRON

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

certifié conforme
Roussel

IFAC ASSOCIES

Avenue Francis Perrin
Lotissement Parc Club bât A
13790 ROUSSET
04 42 52 93 60

ANNEXE



SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Charges et produits constatés d'avance	4
Détail des charges constatées d'avance	5
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	52 004		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	20 487		1 559
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	46 602		12 330
Installations générales agencements aménagements divers			1 850
Matériel de transport			19 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 766		16 991
TOTAL	60 369		50 633
Autres participations	2 009		
Prêts, autres immobilisations financières	1 200		2 385
TOTAL	3 209		2 385
TOTAL GENERAL	136 069		54 578

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			52 004	52 004
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			22 046	22 046
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			58 932	58 932
Installations générales agencements aménagements divers			1 850	1 850
Matériel de transport			19 462	19 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 758	30 758
TOTAL			111 002	111 002
Autres participations			2 009	2 009
Prêts, autres immobilisations financières			3 585	3 585
TOTAL			5 593	5 593
TOTAL GENERAL			190 646	190 646

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	29 173	22 831		52 004
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 244	6 250		8 494
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 855	8 411		29 266
Installations générales agencements aménagements divers		472		472
Matériel de transport		1 618		1 618
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 282	4 571		15 853
TOTAL	32 138	15 072		47 209
TOTAL GENERAL	63 555	44 153		107 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	22 831				
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 250				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 411				
Instal.générales agenc.aménag.divers	472				
Matériel de transport	1 618				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 571				
TOTAL	15 072				
TOTAL GENERAL	44 153				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	354		354		
TOTAL	354		354		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 172		695		1 477
TOTAL	2 172		695		1 477
TOTAL GENERAL	2 526		1 049		1 477
Dont dotations et reprises d'exploitation			695		
exceptionnelles			354		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 585	3 585	
Clients douteux ou litigieux	10 018	10 018	
Autres créances clients	354 914	354 914	
Impôts sur les bénéfices	52 728	52 728	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 768	14 768	
Débiteurs divers	11 417	11 417	
Charges constatées d'avance	3 927	3 927	
TOTAL	451 356	451 356	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	199 990	199 990		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 355	1 355		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	352 568	81 588	229 190	41 789
Fournisseurs et comptes rattachés	148 903	148 903		
Personnel et comptes rattachés	42 608	42 608		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 921	31 921		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 802	15 802		
Autres impôts taxes et assimilés	2 706	2 706		
Groupe et associés	30 000	30 000		
Autres dettes	24 838	24 838		
TOTAL	850 691	579 711	229 190	41 789
Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 462			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	74 266			

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 927
Total	3 927

' ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATE D AVANCE			
- CCA au 31/12/2019	454		
- CCA au 31/12/2019	133		
- ANNONCE ET INSERTION	54		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	445		
- ASSURANCE RC	1 212		
- CONTRAT VEHICULE n°3010344061	359		
- CONTRAT VEHI PART N°3011222670	567		
- CONTRAT VEHI PART N°3011219825	362		
- ASSURANCE CREDIT BAIL	226		
- ASSURANCE MULTIRISQUES	116		
Total	3 927		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

9A CLIMBING
Société par actions simplifiée
au capital de 70 807 euros
Siège social : 180 Boulevard de Charavines
38 500 VOIRON
514 387 141 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 03/09/2020

Le 3 septembre 2020, à 10 heures, les associés de la Société 9A CLIMBING se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué en date du 23 Juin 2020.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur TUSCAN Frédéric préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Sont également présents ou représentés :

- La société CASRA CAPITAL, représentée par Monsieur Charles FOUGERAT,
- Monsieur Cyril FAURA,
- Monsieur Frédéric NIGOUL, représentée par Monsieur Cyril FAURA.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 70 807 actions, soit plus du cinquième des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation et la fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale constate conformément aux dispositions de l'art 223 quater du CGI, qu'il n'a été engagé au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt telles que visées au 4 de l'article 39 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 36 046,39 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 36 046,39 euros.

Affectation

- Report à nouveau, soit 36 046,39 euros

Ce qui aura pour effet de porter ce compte à un montant de 361 656.05 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant la présence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte et l'approuve purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION – APPROBATION DE LA REMUNERATION DU

PRESIDENT,

L'assemblée prend acte et valide le fait qu'il ait été octroyé une rémunération brute annuelle de 73 276 euros ainsi que les charges sociales afférentes à Monsieur TUSCAN Frédéric, au titre de ses fonctions de président pour l'exercice 2019.

L'assemblée décide de fixer à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de Monsieur TUSCAN Frédéric au titre de ses fonctions de Président, à 73 276 euros bruts annuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIR EN VUE DES FORMALITES,

L'assemblée confère tous pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

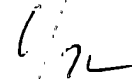
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur TUSCAN Frédéric

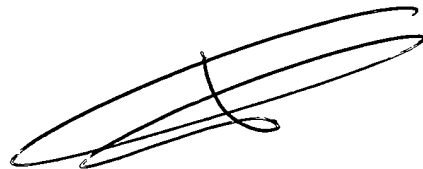


Le Secrétaire
Monsieur Cyril FAURA,

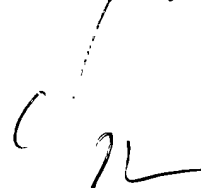


Les Associés
La société CASRA CAPITAL,

représentée par Monsieur Charles FOUGERAT,



Monsieur NIGOUL Frédéric
représenté par Monsieur Cyril FAURA



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE

Date : 01/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/012597**
n° de gestion : **2012B01720**
n° SIREN : **514 387 141 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 01/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

9 A CLIMBING - Sté par actions simplifiée
180 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Compte de résultat



AB|G-3801/T-DEPOT-
ACTE/I-1539654